



PROGRAMME DE FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS + EVACUATION

Réf. : SEC-SBPE216V11

Mise à jour : 11/01/2024

PF.V12 : 22/12/2024

- **PUBLIC**

Toute personne travaillant dans l'établissement et pouvant être amenée à réagir face à une situation d'urgence de type incendie

- **PREREQUIS**

Cette formation ne fait pas l'objet d'un contrôle des prérequis par l'ASFO Adour.

Toutefois, l'employeur devra s'assurer au préalable que les personnes en formation ont été reconnues aptes médicalement ou n'ont pas de causes connues de contre-indications formelles à l'utilisation des moyens d'extinction de type appareils mobiles (ex : port de charges, insuffisance cardiaque, asthme,...)

- **OBJECTIF PROFESSIONNEL**

Etre en capacité d'utiliser les moyens présents pour réagir face à un feu naissant, comme exigé par la réglementation :

- Art R4227-28 à R4227-41 du code du travail
- Article MS38 & suivant du règlement de Sécurité du 25 juin 1980

- **OBJECTIFS OPERATIONNELS**

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Adapter son comportement en cas de départ de feu
- Mettre en œuvre les moyens d'extinction de type appareils mobiles face à un feu naissant

- **CONTENU DE FORMATION**

- a. Le triangle du feu
- b. Les modes de propagation
- c. Les moyens de lutte appropriés à chaque type d'incendie
- d. Exercices pratiques d'extinction de feu naissant à l'aide d'extincteurs à eau, CO2 et de bac à feu au gaz
- e. Evacuation du bâtiment

- **METHODES ET OUTILS PEDAGOGIQUES**

- Formation en présentiel (en centre de formation ou sur site extérieur) avec mise en situation dans l'environnement de travail à partir de scénarios de dangers génériques ou représentatifs (ex : étude de dangers, sinistralité du site).
- Modalités pédagogiques, moyens, outils utilisés pour favoriser l'engagement des bénéficiaires : alternance d'apports théoriques, d'activités apprenantes en face à face ou collectives, d'échanges de retour d'expériences, et de mises en situation avec les moyens de secours en cas d'incendie semblables à ceux de l'environnement de travail.

- **MODALITES D'EVALUATION**

- Questionnaire individuel de satisfaction et d'auto-positionnement sur l'atteinte des objectifs en fin de formation
- Moyens mobilisés pour mesurer les acquis du bénéficiaire en cours et/ou en fin de formation : contrôle continu de la progression du stagiaire et évaluation finale par contrôle de comportement lors des mises en situation pratique.
- L'acquisition des connaissances ou l'atteinte des objectifs attendus, de façon partielle ou insuffisante, sera notifiée sur l'attestation de formation.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org



PROGRAMME DE FORMATION MANIPULATION DES EXTINCTEURS + EVACUATION

Réf. : SEC-SBPE216V11

Mise à jour : 11/01/2024

PF.V12 : 22/12/2024

- **FORMATEUR**

Formateur spécialiste du domaine de l'installation et maintenance des équipements de sécurité incendie

- **SANCTION DE LA FORMATION**

Attestation de formation

Formation certifiante : non

- **DUREE**

3.30 heures en continu

- **DATES, LIEU, TARIFS, MODALITES ET DELAIS D'ACCES**

- Dates, lieu, tarifs : Formation dispensée uniquement en intra. Nous consulter pour le tarif.
- Modalités et délais d'accès : nous transmettre à la commande les règles et conditions d'accès à votre site.
- Délais d'accès à la formation : Les inscriptions sont possibles jusqu'à 48 heures ouvrées avant le début de la formation. Dans le cas d'une formation financée par le CPF, ce délai est porté à 11 jours ouvrés.

- **MODALITES D'ACCES AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**

L'ASFO Adour peut proposer des aménagements (techniques, organisationnels et/ou pédagogiques) pour répondre aux besoins particuliers de personnes en situation de handicap.

Un référent Handicap est à votre disposition.

Le registre d'accessibilité aux Personnes en Situation de Handicap est téléchargeable sur notre site Internet grâce au lien suivant : <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

- **INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**

- **Chiffres clés Qualité**

. Nombre de stagiaires et moyenne de satisfaction sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

- **Formation certifiante**

. Taux d'obtention de la certification : sur <https://www.asfo-adour.org/certifications-et-qualite>

. Equivalences, passerelles, suite de parcours et débouchés : www.certificationprofessionnelle.fr

/ Recherche libre par certification

- **Possibilités de financement**

Informations générales et contacts dédiés selon votre statut en contactant votre Centre ASFO Adour et sur <https://www.asfo-adour.org/information-formation>

- **Règlement intérieur** téléchargeable sur <https://www.asfo-adour.org/nos-documents>

L'entrée en formation vaut acceptation de celui-ci par le stagiaire.

- **Coordonnées et plan d'accès des Centres ASFO Adour** disponibles sur <https://www.asfo-adour.org/nous-contacter>

- **Déclaration d'Activité ASFO Adour** enregistrée sous le numéro 72 40 00003 40.

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

VOS CONTACTS ASFO Adour www.asfo-adour.org

ASFO Adour (Siège Social)
1052, Rue de la Ferme de Carboué
40000 MONT-DE-MARSAN
☎.05.58.75.72.80
asfo.mdm@asfo-adour.org

ASFO Adour
352, Rue Denis Papin - Village d'Entreprises
40990 SAINT-PAUL-LES-DAX
☎.05.58.91.19.00
asfo.dax@asfo-adour.org

ASFO Adour
116 Impasse de Guadelupéa
64480 USTARITZ
☎.05.59.46.14.41
asfo.bayonne@asfo-adour.org